



MISE À JOUR

Le 11 décembre 2012, les médias ont signalé que le président du Conseil du Trésor (PCT) avait affirmé que les chiffres sur la rémunération moyenne contenus dans le rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) intitulé [Le poids financier des frais de personnel dans l'administration publique fédérale : tendance et évolution](#) sont inexacts. Le PCT a publié ses propres chiffres qui laissent croire que la rémunération moyenne est nettement inférieure à ce qu'a estimé le DPB.

Pour estimer la rémunération moyenne dans la fonction publique, le DPB s'est servi des données des Comptes publics du Canada, lesquelles sont vérifiées chaque année par le vérificateur général du Canada et respectent les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Les calculs d'un coût moyen sont fondés sur deux facteurs :

1. Dépenses de rémunération annuelles

Cette valeur tient compte à la fois du salaire versé aux fonctionnaires et des dépenses liées aux avantages sociaux *substantiels* payés par l'employeur, comme le régime de retraite à prestations déterminées, le régime de soins de santé, l'assurance-emploi, et d'autres facteurs.

- Selon les Comptes publics du Canada, ces dépenses atteignaient 43,8 milliards de dollars en 2011-2012.
- *Selon les calculs du PCT, les salaires totaux, excluant les avantages sociaux, ont avoisiné 40 milliards de dollars en 2011-2012.*

Le PCT exclut de son calcul tous les coûts liés aux avantages sociaux des employés, même s'ils représentent une somme très réelle pour les contribuables. C'est ainsi que le PCT en arrive à une valeur inférieure à celle apparaissant dans les Comptes publics du Canada.

2. Population de la fonction publique fédérale

Cette valeur représente la population de fonctionnaires associée aux dépenses de rémunération annuelles indiquées dans les Comptes publics du Canada, ce qui comprend les employés de fonction publique, des organismes distincts et du Parlement, les membres des Forces canadiennes et les réservistes actifs, ainsi que les membres civils et réguliers de la GRC.

- Selon les Comptes publics du Canada, la population de fonctionnaires est estimée à 375 500 employés.
- *Selon le PCT, la population de fonctionnaires compte 420 000 employés.*

Le PCT inclut dans son calcul d'autres catégories d'employés fédéraux, dont la rémunération ne figure pas dans les Comptes publics du Canada. C'est ainsi que le PCT en arrive à une valeur nettement supérieure à ce qui est indiqué dans les Comptes publics du

Canada. Cette valeur ne correspond pas non plus aux dépenses de rémunération annuelles estimées par le PCT.

Enfin, les projections du DPB concernant le taux de croissance des dépenses de rémunération moyennes reposent sur les chiffres officiels du gouvernement du Canada publiés dans les Comptes publics du Canada, ainsi que sur les données publiques diffusées par le PCT (publiquement et en réponse à des demandes d'information du DPB).

- Selon les données officielles du gouvernement, le taux de croissance annuel est estimé à 4,4 %.
- *Selon les calculs du PCT, la croissance des dépenses salariales serait de 2,4 % par année.*

Le taux de croissance calculé par le PCT ne correspond à aucune donnée présentée au Parlement, au grand public ou au DPB à la suite de demandes d'information. Parce que les chiffres avancés par le PCT sont incompatibles avec les données publiques, dont celles parues dans les documents officiels du gouvernement, le DPB encourage le PCT à faire connaître les données et la méthodologie utilisées pour ces calculs.